



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SCOP

Question écrite n° 20685

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur les sociétés coopératives et participatives (SCOP). Seules 230 SCOP ont vu le jour en 2012, alors que ce dispositif a fait ses preuves en matière de gouvernance et également pour répondre aux fermetures d'usines ou de liquidations d'entreprise. La reprise par les salariés est en effet une piste intéressante, car elle permet, grâce au modèle coopératif, d'appliquer ce statut à toutes les activités. Dans cette période où la création d'emplois est prioritaire, elle lui demande de bien vouloir lui préciser ses pistes de réflexion afin de dynamiser le réseau des SCOP dans notre pays car cette forme d'entrepreneuriat à taille humaine mérite d'être développée.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20685

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2013](#), page 2726